

Votre Contact :

Valérie GIRAUD

Faculté de Médecine Lyon Est
Service du 2^{ème} cycle
Université Claude Bernard Lyon 1

8, Avenue ROCKEFELLER
69373 Lyon Cedex 08
France

33 (0)4 78 78 56 56
valerie.giraud@univ-lyon1.fr

Etudiants DFASM 1 – DFASM 2 – DFASM 3

Objet : informations sur la rentrée 2024-2025 – 2^{ème} cycle

Lyon, le 24 juin 2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous quelques informations concernant l'année universitaire 2024-2025.

1/ Inscriptions

Avant de procéder à l'inscription administrative, l'étudiant doit se connecter à www.messervices.etudiant.gouv.fr pour la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Il est redevable d'un montant de 103 euros ou exonéré de la CVEC. Le CROUS lui délivre un certificat (exonéré ou non).

Les étudiants exonérés de la CVEC doivent obligatoirement entreprendre la démarche pour obtenir un numéro unique CVEC indispensable pour réaliser l'inscription administrative en ligne.

L'étudiant relevant de la formation continue n'est pas concerné par la CVEC.

Les inscriptions administratives pour les étudiants du 2^{ème} cycle à Lyon Est se dérouleront uniquement sur le réseau web du jeudi 18 juillet 2024 au vendredi 06 septembre 2024 (DFASM 1 - DFASM 2 – DFASM 3) et du jeudi 18 juillet 2024 au lundi 30 septembre 2024 (D5 Auditeurs).

(attention : durant la période estivale le serveur web ferme le jeudi 25 juillet 2024 au soir et réouvre le lundi 19 août 2024 dans la matinée).

<https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite>

Les pièces justificatives seront à fournir au format numérique lors de l'inscription administrative sur le site web :

- La responsabilité civile mentionnant que vous êtes couvert durant les enseignements et lors d'un stage effectué dans le cadre de votre formation (obligatoire pour tous les étudiants et pour les stages en milieu hospitalier),
- l'attestation conditionnelle/définitive de Bourse sur critères sociaux (étudiants boursier(es) seulement
- l'attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- l'attestation Ministère Jeunesse et Sport (pour les sportifs de haut niveau)

Information concernant la sécurité sociale :

A compter du DFASM 1, les étudiants sont considérés comme **étudiants salariés** au titre des études.

Etudiant en transfert à Lyon Est ou nouvelle inscription suite reprise de cursus

L'étudiant arrivant d'une autre faculté (métropole ou DOM-TOM) ou reprenant son cursus (hormis les étudiants en césure ayant eu une inscription administrative en 2023-2024) ne pourra pas s'inscrire sur le web.

Procédure pour l'inscription

L'étudiant procède au paiement des droits de scolarité à l'université par virement uniquement :

- Les coordonnées bancaires du compte au Trésor tenu par la DDFIP (RIB en annexe)
- Les éléments d'identification du virement :

Pour une première inscription : NOM (de l'étudiant) + NOM DE LA SCOLARITE + NOM DE FORMATION

Pour une réinscription : N° ETUDIANT + NOM DE LA SCOLARITE + NOM DE FORMATION

- Montant à régler : 250 euros (taux plein) et 164 euros (taux réduit - inscription césure)

Il relève de la responsabilité de l'étudiant que le montant reçu corresponde au montant exact et intégral de l'inscription en euro. Les virements doivent être émis avec des frais de virement et de change à la charge de l'étudiant. A défaut, l'inscription ne pourra être validée.

Une fois le paiement par virement effectué et le feu vert de l'agence comptable donné à la scolarité, la scolarité procédera à l'inscription administrative de l'étudiant en présentiel.

L'étudiant(e) contactera Mme Florie Barré : florie.barre@univ-lyon1.fr (DFASM 1) pour définir un créneau de rendez-vous à la scolarité du 2^{ème} cycle à partir du 19 août et jusqu'au 23 août 2024

ou Mme Karima Chiter : karima.chiter@univ-lyon1.fr (DFASM 2 – DFASM 3 – auditeurs D5) pour définir un créneau de rendez-vous à la scolarité du 2^{ème} cycle du 22 au 24 juillet 2024 et du 26 au 30 août 2024.

Il/Elle se présentera au rendez-vous fixé par la scolarité du 2^{ème} cycle avec la liste des pièces demandées :

- la responsabilité civile mentionnant qu'il est couvert durant les enseignements et lors d'un stage effectué dans le cadre de sa formation (obligatoire pour tous les étudiants et pour les stages en milieu hospitalier),
- l'attestation conditionnelle/définitive de Bourse sur critères sociaux
- l'attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- l'attestation Ministère Jeunesse et Sport (pour les sportifs de haut niveau)
- le justificatif du virement

Important : l'étudiant doit s'acquitter de la CVEC avant son rendez-vous à la scolarité.

A l'issue de l'inscription administrative, l'étudiant devra activer son compte informatique sur <https://sesame.univ-lyon1.fr/>

Il faut compter un délai de 24/48 h pour l'activation du compte informatique.

Etudiants en difficultés financières

En cas de difficulté financière pour payer les droits d'inscription, il est conseillé à l'étudiant de se diriger vers le service de l'assistante sociale du CROUS pour une prise de RDV. Un échéancier peut être préconisé par l'assistante sociale. Dans ce cas, l'étudiant signera un échéancier en lien avec le bureau des droits universitaires de l'agence comptable. Avec une copie de son échéancier, il contactera la scolarité pour confirmer son inscription.

2/ Dates de rentrée

Reprise des cours : lundi 02 septembre 2024 (DFASM 1) lundi 09 septembre 2024 (DFASM 2)

Reprise des stages hospitaliers : lundi 09 septembre 2024

Réunion de rentrée (en présentiel) :

DFASM 1 : lundi 02 septembre 2024 – 17 h 00 (amphi A – bâtiment JF CIER)

DFASM 2 : lundi 02 septembre 2024 – 18 h 00 (amphi A – bâtiment JF CIER)

DFASM 3 : jeudi 22 août 2024 - 16 h 00 (amphi A – bâtiment JF CIER)

3/ Choix des stages hospitaliers

Ces choix se font à distance pour les stages d'automne-hiver-printemps 2024-2025

Chaque étudiant devra se connecter depuis son lieu de repli ou de stage aux horaires de passage qui leur seront transmis ultérieurement avec la procédure sur le blog des scolarités sur MOODLE.

* DFASM 3 : vendredi 23 août 2024

* DFASM 2 : lundi 26 août 2024

* DFASM 1 : mardi 27 août 2024

Cas des étudiants ayant un ou deux stages hors liste en médecine générale et/ou en hospitalier accordé par la commission hospitalière du 20 juin 2024 (ne concernent pas les étudiants nouvellement inscrits à Lyon Est en 2^{ème} cycle) : ils ne choisiront que les périodes restantes. L'application des stages sera mise à jour avant les choix par le bureau des stages hospitaliers et de médecine générale.

Important : l'étudiant devra s'être inscrit administrativement avant de procéder au choix en ligne.

4/ Informations concernant les UELC et les modalités d'inscription au sport – secteur santé

Feront l'objet d'un courrier séparé du bureau des UELC (Katy Robbe : katy.robbe@univ-lyon1.fr ou scolarite-uelc@univ-lyon1.fr)

5/ Informations pratiques

Fermeture du Service scolarité 2^{ème} cycle et du bureau des stages : du 27 juillet 2024 au 18 août 2024 inclus.

Fermeture du Bureau de la mobilité étudiante : du 27 juillet 2024 au 18 août 2024 inclus.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.



ANNEXE

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	69000	00001004330	72	TPLYON

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1690	0000	0010	0433	072	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

UNIV CL BERNARD LYON 1

AGENCE COMPTABLE

